

DELIBERATION PORTANT APPROBATION DES PROFILS DE POSTES DES ENSEIGNANTS-CHERCHEURS OUVERTS AU
TITRE DE LA CAMPAGNE D'EMPLOIS 2021

LE CONSEIL ACADEMIQUE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE SIEGEANT EN FORMATION PLENIERE, EN SA
SEANCE DU 03 NOVEMBRE 2020,

Vu l'article L712-6-1 III du code de l'Education ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu l'avis du Conseil des Membres Associés (CMA) ;

PRESENTATION DU PROJET

Concernant la qualification des postes enseignants-chercheurs et le nombre d'emplois à pourvoir exclusivement par
la voie de la mutation, ouverts au titre de la campagne d'emplois 2021 :

- 20 postes d'enseignants-chercheurs sont prévus à la publication au titre de la campagne d'emplois 2021,
dont 10 emplois de maîtres de conférences et 10 emplois de professeurs d'université.
- 2 emplois de maîtres de conférences sont proposés pour une publication au titre de l'article 33 afin d'être
pourvus exclusivement par la voie de la mutation. Il s'agit de répondre à 2 demandes de « mutations
croisées ».
- Pour un poste de professeur d'université à l'IUT de Clermont et un poste de maître de conférences à l'ISIMA
la campagne d'emplois 2020 étant infructueuse, ils seront republiés à la campagne d'emplois 2021.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

D'approuver les profils de postes d'enseignants-chercheurs au titre de la campagne d'emplois 2021, ainsi que la
demande de deux (2) publications de postes de maîtres de conférences à pourvoir exclusivement par la voie de la
mutation, tels que définis en annexe.

Membres en exercice : 79

Votes : 46

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CAC UCA 2020-11-03-02

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

*Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice
administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi
par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à
partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.*

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS CHERCHEURS 2021

Pôle Recrutement et Mobilité

N° POSTE POUR PUBLICATION	Institut	Composante	Département disciplinaire le cas échéant	Laboratoire	Nature emploi publié	Art. de public.	Section CNU	Demande de Pré-labelisation CAP 20-25	Observations
MCF0153	DEM	IAE	Sciences de gestion	CleRMa	MCF	26 1°	06	NON	
MCF0738	Sciences	EUPI		Institut Pascal	MCF	26 1°	63	OUI	
MCF0899	Sciences	UFR de Maths		LMBP	MCF	26 1°	25 / 26	NON	
MCF0354	Sciences	OPGC		OPGC / LMV	MCF	26 1°	35	OUI	
MCF0482	Sciences	OPGC		OPGC / LMV	MCF	33	35	NON	Demande de publication dans le cadre de mutations croisées avec un MCF de L'Université Jean Monnet à Saint-Etienne
MCF0863	INP	ISIMA (Institut d'informatique)		LIMOS	MCF	26 1°	27	OUI	Infructueux à la campagne EC 2020
	INP	SIGMA							
MCF0320	LLSHS	UFR LCC	LEA	LRL	MCF	26 1°	11 / 07	OUI	
MCF0377	LLSHS	UFR LCC	Département d'étude hispaniques	CELIS	MCF	26 1°	14	OUI	
MCF0334	LLSHS	UFR PSSSE		LAPSCO	MCF	33	16	NON	Demande de publication dans le cadre de mutations croisées avec un MCF de L'Université AMU
PR0433	Sciences	EUPI		LPC	PR	46 1°	29	OUI	
PR0307	Sciences	UFR de Chimie	Chimie	ICCF	PR	46 1°	31	NON	
PR1025	Institut de technologie	IUT63	Métiers du Multimédia et de l'Internet ET Informatique Graphique	Institut Pascal	PR	46 1°	27	OUI	
PR1100	Institut de technologie	IUT63	département Réseaux et Télécommunications	LIMOS	PR	art.46 1°	27	OUI	Infructueux à la campagne EC 2020
PR0370	INP	Polytech	Génie Biologique	Institut Pascal (axe GePEB)	PR	46 1°	62	OUI	
PR0373	SVSAE	UFR de Biologie		GRED	PR	46 1°	65	NON	
PR0316	LLSHS	UFR LCSH	Sociologie	LESCORES	PR	46 1°	19	NON	
PR0337	LLSHS	UFR LCSH	Lettres modernes	CELIS	PR	46 1°	09	NON	
PR1114	LLSHS	INSPÉ	Pédagogie	ACTé	PR	46 1°	70	NON	
PR0407	LLSHS	UFR STAPS		ACTé	PR	46 3°	74	NON	